



Un budget chèques vacances sacrifié ?

Dans une récente information la CFDT a cru bon d'ouvrir une polémique sur la réduction du budget attribué aux chèques vacances.

Certes, toute organisation syndicale a le droit d'exprimer son opinion sur le CE et sa gestion ; mais il est important que cela se fasse sur des arguments un tant soit peu fondés.

1-Tout d'abord quand la CFDT prétend que le budget des chèques vacances a diminué de 47 % (- 30 000 € sur un budget de 70 000 €)sic, elle commet déjà une erreur de calcul. En effet, quand on enlève 30 000 € à 70 000 €, la baisse s'établit à 42 % et non pas 47 %. De plus d'autres budgets ont été nettement plus affectés, notamment celui des voyages longs et moyens courriers en recul de plus de 50 %.

2-Ensuite quand la CFDT tente d'attribuer la baisse du budget chèques vacances à l'achat du studio de Sanary, elle commet une deuxième erreur. Le studio de Sanary a été acquis pour 270 282 € en remplacement de celui de Bandol (moins bien situé et surtout pas très fonctionnel).

En conséquence, l'appartement de Sanary a été totalement autofinancé par la vente de Bandol (141 600 €) et d'un vieux bâtiment "les brûleurs de loups" (224 610 €) dans laquelle notre CE avait des parts. Les 2 ventes ont permis de récupérer environ 366 210 €.

3-Quand la CFDT défend la mise en place d'un compteur individuel dans lequel figurerait un plafond maximal de subvention, qui une fois atteint, priverait le salarié de toute aide ; nous attendons d'étudier la proposition concrète des élus CFDT en CE, qu'ils ne manqueront pas de nous faire.

Notre syndicat défend un autre système plus juste et surtout plus facile à mettre en place, qui consiste à ne plus permettre le cumul de plusieurs subventions ayant le même but, ex : chèques vacances – subvention vacances été/ hiver – voyages longs et moyen-courriers – Croisières – Balnéothérapie. Nous ferons une proposition précise dans ce sens.

En conclusion, les difficultés auxquelles le CE se trouve confronté ne viennent pas d'une quelconque erreur de gestion, mais d'une baisse drastique de ses ressources. Entre 2011 et fin 2015 ce sont près de 500 salariés qui sont partis. Bon nombre d'entre eux étaient des

anciens avec des salaires nettement plus élevés que les jeunes dernièrement embauchés. Cet effet (noria) ajouté à la baisse des effectifs a fait chuter de plus de 25 % nos ressources. Comme nous ne pouvons pas répercuter cette baisse sur tous nos postes de dépenses : salaire personnel, fonctionnement, activités déjà lancées, nous sommes contraints de réduire plus fortement d'autres budgets.

Quoi qu'il en soit, nous serons dans l'obligation légale d'équilibrer nos dépenses avec nos recettes sous peine d'être mis sous tutelle.

Par conséquent, nous aurons dans les semaines à venir à procéder à de difficiles arbitrages budgétaires, FO expliquera honnêtement, sans polémique stérile son opinion en espérant que les autres syndicats feront de même.

Grenoble le 14/12/2015